



**PRÉSENTS** : G.BELIN - P.VABRE - L.PLASSIARD - S.BARRAT - S.CHARNELET -  
M.MEYNIER S.ZURITA - RM.FELIU  
**PROCURATIONS** : B.BELPAIRE  
**ABSENTS** : L.MOLINA  
**SECRÉTAIRE** : S.BARRAT

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 31/03/2016**

À l'unanimité des présents et représentés le procès-verbal de la séance du 31 mars 2016 a été adopté.

**DÉCISION MODIFICATIVE (AFFECTATION RÉSULTAT CCAS)**

À l'unanimité des présents et représentés la décision modificative n°1 du budget principal a été adoptée.

**ACQUISITION PARCELLE OC 333**

À l'unanimité des présents et représentés le conseil municipal décide d'acquérir la parcelle cadastrée OC 333 pour un prix de 400 € et autorise M. le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour la concrétisation de cette acquisition et signer tous les documents correspondants.

**CONVENTION « REZOUPOUCE »**

À l'unanimité des présents et représentés le conseil municipal accepte la convention avec le dispositif « Rezopouce et autorise Mr le Maire à signer ladite convention.

**CONVENTIONS HÉRAULT ÉNERGIES**

À l'unanimité des présents et représentés, le Conseil Municipal décide :

- de transférer à HERAULT ENERGIES la compétence « Investissements Éclairage public et éclairage extérieur » telle que décrite à l'article 3.4.1 des statuts du syndicat, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2016.
- d'autoriser la mise à disposition des biens meubles et immeubles nécessaires à l'exercice de la compétence Investissement Éclairage Public à HERAULT ENERGIES ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le procès-verbal de mise à disposition des biens, ainsi que tous les documents relatifs à ce transfert de compétence.
- Désigne Pascal Vabre correspondant Hérault énergie.

**PERSONNEL - PARTICIPATION ASSURANCE SANTÉ**

À l'unanimité des présents et représentés le conseil municipal fixe le montant de la participation à 10 € par mois par salarié.

**REMPLACEMENT SECRÉTAIRE DE MAIRIE :**

Après avoir reçu 3 candidats, le jury de recrutement a retenu la candidature de Virginie Trillas Malaviolle. Elle prendra ses fonctions le 1<sup>er</sup> septembre 2016. En attendant le CDG34 sera sollicité afin d'avoir un remplacement pour les mois de juillet et août.

**ACQUISITION PARCELLES AU LOTISSEMENT « LE LAVOIR »**

À l'unanimité des présents et représentés le conseil autorise M. Le Maire à signer l'acte permettant au groupe Angelotti de céder à la commune les parcelles AH 160 161 162 164 127 128 147 176 et 177

**MOTION DE SOUTIEN À LA CANDIDATURE DE PARIS À L'ORGANISATION DES JO 2024**

La commune apporte son soutien à la candidature de la ville de Paris à l'organisation des JO et paralympiques d'été 2024 et émet le vœu que cette candidature soit retenue par le comité international olympique.

**QUESTIONS DIVERSES**

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme.

Le Maire,  
Gérard BELIN